



Fédération Française
de Spéléologie

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU

5 et 6 JUILLET 2014

Participants : Laurence TANGUILLE, Jean pierre HOLVOET, Jean Pierre SIMION, José PREVOT, Clément BAUDY, Dominique LASSERRE, Eric ALEXIS

Invités : Didier CAILHOL, commission environnement, Eric DAVID et Marc POUILLY, CREI

ORDRE DU JOUR

- 1- CREI
- 2- Calendrier réunion 2015 et préparation du descendeur pour AG 2015.
- 3- Point d'avancement des actions prévues au rapport d'orientation 2014
- 4- Application motion GE
- 5- Point compta/budget et préparation CA de septembre
- 6- Audit des CTS
- 7- Equipement électrique de la porte d'entrée
- 8- AFS – location salle du siège
- 9- Révision de nos textes statutaires et réglementaires : création d'un groupe de travail
- 10- Politique tarifaire « famille »
- 11- Mission du groupe convention
- 12- Articles pour le prochain Spelunca
- 13- Emploi CNDS
- 14- Ordre du Jour du Conseil d'Administration

1- CREI

Rencontre avec Marc POUILLY, secrétaire CREI, Eric DAVID, trésorier CREI et Jean-Jacques BONDOUX, Coordinateur Pôle Communication et Publications

Le bureau de la FFS a demandé à rencontrer les représentants de la CREI afin que la commission reprenne ses activités normalement.

En préambule de la discussion, Eric DAVID lit un document écrit par la Présidente de la CREI, exposant les motivations de la grève actuelle de la commission.

Compte tenu que le financement des actions internationales a été complètement revu avec une suppression du financement des actions de représentation internationales et des expéditions, que la FFS ne remplit pas les conditions exigées par le Conseil du sports français et de la baisse des ressources de la FFS, le Conseil d'Administration a décidé de modifier les missions de la CREI, en mettant en priorité le financement des actions relevant des relations internationales portées par les commissions de la Fédération et les comités régionaux.



La FFS dispose de plusieurs conventions d'échanges avec d'autres fédérations qui ne sont pas actives. Le Conseil d'Administration souhaite appuyer les actions internationales de la FFS, pour partie, sur ces conventions.

Concernant le choix du label « expéditions nationales », le bureau rappelle qu'il appartient au Conseil d'administration de faire le choix à partir des éléments fournis par la commission. La CREI regrette que le Conseil d'administration n'ait pas suivi son choix pour l'expédition 2015 et surtout le manque d'explication sur celui-ci.

Le budget affecté aux relations internationales pour 2014 est réparti en 3 parties :

1. Relations internationales - budget 2014 : 11 000 €uros.
2. Dotations aux expéditions financées par l'équivalent de la subvention versée par le Ministère des sports, au titre des actions de coopérations internationales, budget 2014 : 6500 €uros.
3. Fonctionnement de la commission.

Les sommes affectées aux actions internationales sont réparties dans le budget des commissions.

Le bilan de la FFS fait apparaître une ligne de 38 825 €uros qui correspond à la « dette sur les DPE ». Depuis quelques années, le budget FFS fait une reprise annuelle de 5000 €uros sur cette somme afin de la faire disparaître du bilan.

Le Conseil d'administration demande à la CREI de se positionner en amont dans la définition de la liste des actions relevant des actions internationales, par un travail en amont avec les commissions selon des critères qu'elle doit définir. Une fois la liste des actions définie, le contenu et le montant de la contribution FFS définis, les commissions ont la responsabilité de mettre en œuvre ces actions.

La CREI conteste cette décision estimant perdre le contrôle de la bonne réalisation des actions si elle ne garde pas la main sur l'attribution « in fine » de la part fédérale du financement de ces actions.

Au terme de la discussion, il est convenu que :

La CREI a la responsabilité d'impulser des actions et d'assurer le suivi de l'ensemble des actions. Afin de garder la relation avec les commissions, elle définira les modalités de ce suivi, conjointement avec les commissions. Le bilan des actions sera analysé préalablement à l'établissement de la liste des actions à l'année N+1.

La CREI a demandé de mettre en place un suivi et un contrôle des actions internationales des commissions lors de l'année N, le moyen de le faire restant à définir.

Financement des DPE :

La CREI et le bureau sont d'accord pour considérer que les comptes rendus d'expéditions constituent une source importante d'informations qu'il faut continuer à alimenter.

La commission demande qu'un montant à minima soit garanti dans le budget fédéral au cas où le financement apporté par la subvention du Ministère des sports serait trop bas.

Le bureau est d'accord avec cette proposition.

Suite à la discussion avec la Présidente de la CREI à Arbas, le 27 avril 2014, il a été convenu d'annualiser le budget des DPE en fonction des comptes rendus reçus dans l'année pour des expéditions jusqu'à N-2.

La CREI doit faire aboutir le travail de refonte des critères de choix du label « expédition nationale ».



Le bureau rappelle également qu'il est en attente du retour de la commission sur la proposition de feuille de route qui lui a été transmise.

Le DTN informe la CREI et le Bureau fédéral de la modification du calendrier de dépôt des dossiers de demande de subvention pour les actions de coopération internationale. Actuellement, les dossiers sont déposés en avril. Le Ministère souhaite caler la date de dépôt des dossiers avec celle de la convention d'objectifs qui a lieu en octobre. Ceci a pour conséquence de modifier le calendrier des réunions du CT CREI et d'avancer la date de l'appel à projet. Une réunion complémentaire du CT CREI pourrait être nécessaire lors du congrès annuel de Pentecôte.

2- Calendrier réunion 2015 et préparation du descendeur pour AG 2015

Le calendrier des réunions statutaires 2015 est fixé :

Réunion Grande Région Nord Est :	10 janvier 2015
Réunion du Bureau :	10 janvier 2015
Réunion Grande Région Nord-Ouest :	24 janvier 2015
Réunion Grande Région Sud-Est :	7 février 2015
Réunion Grande Région Sud-Ouest :	21 février 2015
Réunion téléphonique du Bureau :	25 février 2015
Conseil d'administration :	28 février et 1er mars 2015
Réunion du Bureau :	11 et 12 avril 2015
Réunion téléphonique du Bureau :	13 mai 2015
Conseil d'administration :	23 mai 2015
Assemblée générale :	24 mai 2015
Conseil d'administration :	25 mai 2015
Réunion du Bureau :	20 et 21 juin 2015
Réunion téléphonique du Bureau :	26 août 2015
Conseil d'administration :	12 et 13 septembre 2015
JNSC :	3 et 4 octobre 2015
Réunion du Bureau :	17 et 18 octobre 2015
Conseil d'administration :	5 et 6 décembre 2015
Réunion Présidents de région :	à définir

Pour 2015 :

L'appel à candidature comme membre du CA se fera fin novembre 2014 et sera clôturé le 20 mars 2015.

Au Bureau de janvier 2015, sera présenté le projet de Rapport d'orientation 2015 et le Rapport moral 2014.

Pour 2014 :

En préparation du Conseil d'administration et afin de présenter un premier budget prévisionnel, demande sera faite par les trésoriers, aux commissions, fin juillet, de produire un état de leurs dépenses

3- Point d'avancement des actions prévues au rapport d'orientation 2014

Pôle communication et publications :

Spelunca : faire une note pour engager la réflexion pour l'édition bilingue

Explo : faire une mise à jour du tableau de bord de suivi du jeu Explo



Relancer la commission communication et faire aboutir le renouvellement des partenariats (Petzl, Beal)

Convention Iran :

Ce dossier évolue sur le fond (différents échanges avec nos interlocuteurs iraniens valident la demande de rapprochement des 2 fédérations). Une proposition de convention sera faite par Jean Pierre HOLVOET. Un stage photo est déjà programmé en 2015.

Suivi du dossier « statuts FSE » :

Mise en place du vote du soutien pour la proposition du Vice-président de la FSE.

Pôle développement :

Compte rendu de la réunion (joint à ce compte rendu) du pôle du 19 mai :

Dans L'outil Raysoft de gestion administrative de la Fédération, les clubs peuvent signaler en cochant une case qu'ils sont un club "d'initiation". Afin de permettre au pôle développement de mener un travail plus précis et de mieux appréhender l'activité des clubs en matière d'accueil et de développement, il est demandé au Conseil d'administration de pouvoir intégrer dans Aven 2 des questions à la place de la case à cocher "club d'initiation":

- 1 – Le club accueil des jeunes : " à partir de XX ans " non
- 2 – Le club prête le matériel dans un premier temps : "oui "non
- 3 – Le club propose annuellement au moins 1 cycle d'apprentissage : "oui "non
- 4 – Le club gère le trajet jusqu'au lieu de pratique : "oui "non

Place et rôle des structures commerciales dans le développement de la FFS :

Une des hypothèses de développement de la FFS pourrait passer par l'intégration de structures professionnelles de spéléologie à l'instar du modèle existant dans d'autres fédérations par exemple FFESSM. Une réunion téléphonique a eu lieu avec le directeur administratif de la FFESSM, la présidente FFS et le directeur administratif de la FFS afin d'obtenir des précisions sur la manière dont les structures professionnelles sont intégrées au sein de la FFESSM (cf. lien compte rendu spécifique).

Ce point doit être discuté en réunion du Conseil d'administration afin de pouvoir éventuellement l'intégrer dans la modification de statuts à venir.

Plan de féminisation de la Fédération :

Le plan a été adopté par l'Assemblée générale, il faut maintenant le transmettre au Ministère des sports. Le document qui sera transmis sera le document qui a servi de mémoire de stage à Joey, il doit toutefois être corrigé avant transmission.

Relations FFS avec le milieu de l'éducation nationale ou sports scolaires :

Prévoir un rendez-vous avec l'Inspecteur général de l'Education nationale et un contact avec la Fédération du sport scolaire (USEP ou UNSS).

Proposition du pôle développement :

Voir le rapport en pièce jointe.

Proposition en 2015 : créer un stage famille

EDSC : augmentation de l'enveloppe pour faciliter le développement des activités.



Le compte-rendu de la réunion de travail – pôle développement / DTN qui a eu lieu Balma le 19 mai 2014 doit être diffusé au Conseil d'Administration pour prise de position sur les orientations proposées (notamment nouveau PASS, club accueillant)

Pôle vie associative :

Jean-Pierre HOLVOET a transmis aux responsables de pôles, pour transmission aux Présidents de commissions, les propositions de modifications des règlements intérieurs des commissions, Il est en attente des retours.

Mise à jour du Memento du dirigeant :

L'ensemble des documents est disponible sous diverses formes. Le secrétaire fédéral a établi le sommaire du document et est chargée de compiler les documents pour fin juillet et de faire la corrélation avec le sommaire. Les documents obsolètes seront supprimés.

Atlas de la FFS :

Demander à la commission financière de s'appropriier le document et de le faire évoluer si nécessaire dans la perspective des réunions de grandes régions de fin d'année.

Aven 2 :

Le groupe de « testeurs » a été défini après la présentation lors de la réunion des Présidents de CDS et de CSR à L'Isle sur le Doubs, démarrage des tests à partir du 13 juillet.

Convention avec CSR :

Suite à la suppression de la gestion décentralisée des cotisations dans les deux CSR : Midi Pyrénées et Lorraine , il est proposé de mettre en place des conventions d'objectifs destinées à conforter les actions décentralisées par les CSR, pour la Fédération, et garantir les financements existants correspondant au 30 % de reversement des cotisations.

L'objectif est de présenter les conventions au Conseil d'administration de septembre. Les deux CSR ont été sollicités sur la base des conventions antérieures qui ont existé avec ces deux CSR. Pas de retour de CSR lorraine, en revanche le Président du CSR Midi-Pyrénées a transmis les premières bases.

Dominique LASSERRE proposera une première version pour présentation au Conseil d'administration de septembre.

Assurances :

Pas d'augmentation prévue pour 2015, confirmation du maintien d'un tarif groupé RC et DC, Concernant la demande du SSF sur la tarification spécifique sur la « mission expertise », Dominique LASSERRE a demandé au SSF de lister les situations qui pourraient justifier cette tarification.

Procédure disciplinaire :

L'instructeur fédéral remettra son rapport pour l'affaire AGEK le 28 juillet, il faut d'ores et déjà que le Président de la commission de discipline prévoit une date de réunion afin que la décision soit notifiée au plus tard le 14 août, à défaut, l'affaire passera en commission d'appel.

Jean-Pierre HOLVOET prend contact avec le Président de la commission disciplinaire de première instance.



Pôle Patrimoine :

Avant-projet de la structure muséographique de Vallon Pont d'Arc : suite à la décision de l'Assemblée générale du 8 juin, le dossier avance (cf. Compte rendu spécifique), le profil de poste du chef de projet va être diffusé à partir du 15 juillet.

Structure expertise et IFREMIS :

En accompagnement de l'inscription de la grotte Chauvet au patrimoine de l'humanité, l'Unesco demande une animation territoriale et scientifique sur le territoire. Les collectivités territoriales ont souhaité avoir une antenne universitaire sur ce territoire. Le Ministère de la culture et de l'enseignement supérieur a confié à l'Université de Savoie le soin de conduire la mise en place de cet établissement.

Le laboratoire Edytem a conduit une étude et à confier à Didier CAILHOL, une mission sur 3 mois. La FFS est bien identifiée pour faire partie du « pilier expertise et développement territorial, axe éducation et accompagnement des scientifiques et développement d'une nouvelle économie liée au milieu souterrain ».

Il y a des difficultés de pilotage de la part des collectivités, un contact direct entre la Présidente de la FFS et le président de l'Université de Savoie doit avoir lieu pour préciser le niveau d'engagement de la FFS sur ce dossier. IFREMIS est composée de l'Université de Savoie, de la collectivité territoriale plus d'autres universités (Aix, Marseille, Montpellier). C'est une plateforme de collaboration. L'université est en attente des co-financements liés au contrat de plan mais rencontre des difficultés de portage par les collectivités.

On peut d'ores et déjà envisager tout un panel d'actions de formation qui pourrait se mettre en place à la fois dans le cadre du grand projet Rhône-Alpes mais aussi avec les zones « atelier » définies par l'agence nationale de la recherche.

Il se pose donc maintenant la question d'engager la création du bureau d'expertise sur sa forme juridique et l'engagement financier. Une réunion de travail avec le cabinet C9 est prévue à Toulouse pour préciser certaines modalités.

Pôle Formation-enseignement :

Faire évoluer le mode de validation des niveaux de formations.

L'EFS a proposé de créer un mode de validation des niveaux de pratiques, le sujet sera abordé lors de la réunion programmée le 16 octobre 2014.

Lors de l'Assemblée générale à L'Isle sur le Doubs, le pôle enseignement a demandé à créer un stand ou des supports de communication affichant le pôle enseignement.

Le pôle communication doit se mettre en rapport avec le pôle enseignement pour faire des propositions dans le cadre de la préparation du budget 2015.

La même démarche doit être engagée avec les autres pôles.

Didier CAILHOL signale au bureau qu'il constate une baisse régulière des effectifs lors des stages scientifiques soit en formation spécifique soit en module M2. Il convient de mettre ce sujet à l'ordre du jour des journées d'étude du pôle enseignement pour faire évoluer les formules de formation et trouver des offres plus adaptées.



Pôle Vie associative :

Mettre à jour les RI des commissions et des pôles (reprendre les documents proposés par Jean-Pierre HOLVOET et les adresser aux coordinateurs de pôle)

Créer un portail de partage d'informations et d'expériences entre les différents niveaux fédéraux
Voir avec Clément BAUDY et Laurent MANGEL, la mise en place d'un classeur dans la rubrique « documentation fédérale » sur le site de la FFS.

Accompagner les structures fédérales dans leur projet de création d'emploi
Ce dossier n'avance pas.

Pérenniser et améliorer les moyens d'observations et les outils statistiques
La commission financière mettra à jour le 1er atlas réalisé par Eric ALEXIS dans la perspective des prochaines réunions de Grandes Régions

Produire l'atlas de la FFS et le diffuser
Mise à jour prévue avec les données 2013

Mettre au point et en service Aven 2
Test en cours de la dernière version. Démarrage des tests le 13 juillet.

4- Application motion GE

En application de la motion suivante adoptée lors de notre dernière Assemblée Générale : « Il est demandé à ce que soit publiée, à tous les licenciés, tous les ans, deux mois avant l'Assemblée Générale, la liste des Grands Electeurs (connus à ce jour), ainsi qu'un moyen de les joindre », le Bureau fédéral diffusera la liste des Grands électeurs.

En application des dispositions de la CNIL, il sera demandé aux Grands électeurs de faire connaître leur opposition éventuelle à la diffusion de leurs nom, adresse, département et courriel.

A défaut, l'adresse mentionnée pour les joindre sera gecdscsr@ffspeleo.fr

Cette question sera posée sur la liste "gecdscsr@ffspeleo.fr", chaque année, au moins 10 semaines avant chaque Assemblée générale (le 30 mars 2015, pour la prochaine Assemblée générale).

5- Point compta/budget et préparation du Conseil d'administration de septembre :

Les trésoriers font le constat des disparités dans les modes de gestion des budgets des commissions et de la nécessité qui en découle, de mettre en œuvre un outil commun, pour toutes les commissions.

Un outil sera proposé d'ici fin août aux commissions, à partir d'une fiche type comme celle déjà diffusée en 2010. L'objectif est de simplifier la gestion par la comptable afin d'avoir un état précis pour chaque réunion du Conseil d'administration.

Les responsables de pôles seront sollicités en préparation du Conseil d'administration de septembre et notamment sur les affectations budgétaires (les budgets provisionnés sur des actions non réalisées peuvent être alors réaffectés).

Changement d'établissement bancaire :

Des contacts sont en cours avec deux banques mutualistes et une banque plus traditionnelle. Les produits bancaires proposés sont quasiment identiques, reste à mettre au point les termes du partenariat attendu avec les banques. Une vraie difficulté est remontée avec les banques mutualistes dont le périmètre d'action est régionalisé. Notre demande est examinée par chacune des fédérations concernées, retour attendu le 8 juillet.

Prévoir également de clore le compte de la Banque Postale, non actif.



6 - Audit des CTS

Le Ministère des sports engage une revue interne des “ressources humaines” portant sur les conseillers techniques sportifs (CTS - 1640 au Ministère de sports) recrutés par l’Etat et placés auprès des fédérations sportives. Elle aura pour objectif de mieux appréhender l’évolution des effectifs par fédération et d’optimiser la répartition territoriale des CTS. Cette étude est conduite auprès des Directeurs techniques nationaux (DTN). Le corps des cadres techniques est le dernier corps du Ministère à ne pas avoir subi de réduction d’effectifs. L’enjeu majeur de cet audit est de ne pas subir de diminution du nombre de cadres techniques placés auprès de la FFS.

7- équipement électrique de la porte d’entrée

Pour des raisons de sécurité, il est demandé d’étudier la mise en place d’une sonnette sur la porte d’entrée du siège pour éviter de laisser la porte ouverte pendant des réunions dans la salle.

8- AFS – location salle du siège

L’association AFS, sans but lucratif, demande à pouvoir disposer de la salle de réunion pour deux manifestations par an et demande quelle serait la compensation. Le bureau laisse le choix à l’association de définir la forme et le montant de sa contribution. En revanche, un contrat de location sera transmis à l’association pour officialiser cette mise à disposition.

9 – Révision de nos textes statutaires et réglementaires : création d’un groupe de travail

Compte tenu de l’approbation du projet de loi sur l’égalité réelle entre les femmes et les hommes, la réforme territoriale, la réforme nécessaire du modèle économique de la FFS, la suppression de la gestion décentralisée des cotisations, il convient d’engager les chantiers de rénovation et la modification des statuts et des règlements intérieurs pour une proposition à l’Assemblée générale de 2015. Le bureau décide de s’adjoindre les services d’un juriste pour fiabiliser les textes. Une demande est transmise au CNOSF, le Ministère des sports sera sollicité via la DTN ainsi que le délégué juridique.

Les principaux points de modifications sont :

- Composition et organisation de l’Assemblée générale
- intégration de la parité,
- forme du scrutin,
- réforme territoriale,
- cohérence entre statuts et règlements, etc...
- Intégrer les structures pro
- Supprimer l’adhésion à titre individuelle ?
- Supprimer les régions décentralisées
- Scrutin de liste
- Reprendre certains items imposés par MJS (respect du code du sport)
- Motions
- Vœux
- Délégué (suppression du droit discrétionnaire du président)
- Créer le rôle de chargé de mission
- Réforme territoriale
- Suppression de certaines commissions
- Traiter le problème du CDS 69
- Limitation du nombre de mandats (présidence)

Composition : membres de la Commission Statuts, un juriste professionnel, Délégué Juridique , + 2 présidents R + DTN



La commission statuts fera une première proposition au Conseil d'administration de septembre. Il faut prévoir l'organisation d'un séminaire après le Conseil d'administration afin de disposer des premiers éléments concrets pour le Conseil d'administration de décembre, discussion en réunion grandes régions. Le Conseil d'administration de mars 2015 devra valider l'ensemble de nos textes réglementaires pour les soumettre au vote de l'AG.

10 – politique tarifaire « famille »

Dans le cadre du plan de féminisation, il faut demander à notre assureur une tarification plus intéressante et dégressive pour les membres d'une famille, dès la 2ème personne.

11 – mission du groupe convention

Au sein du pôle vie associative, le secrétaire général a créé un groupe dont la mission était de mettre au point une convention type destinée à apporter une réponse aux demandes des CDS pour régler les questions d'accès à des sites de pratique et d'inventaires. Cette convention a été adoptée par le Conseil d'administration des 14 et 15 septembre 2013.

Un CTN est chargé de l'instruction des demandes et en réfère en tant que de besoins au groupe convention qui a la responsabilité de proposer au Conseil d'administration des arbitrages sur les situations particulières.

Les conventions de partenariat qui sont traités par la commission communication et les conventions d'objectifs avec les CSR traitées par le Bureau n'entrent pas dans ses missions.

12 – Articles pour le prochain Spelunca

L'édito sera rédigé par Laurence TANGUILLE

Autre : L'article portrait de femme sera rédigé par Claire Lagache-Grossoeuvre.

Pour les pages « vie fédérale » : Relevés de conclusions de l'Assemblée générale, des Conseils d'administration pré et post Assemblée Générale et du Conseil d'administration du 17 mai.

Les JNSC (dates et affiche)

Vérifier la publicité pour le congrès 2015 (cf. CDS 83)

13 – emploi CNDS

Valider le devis de prestation de service avec Agnès DARNOUX.

Le début de sa prestation est prévu en septembre 2014. La fin du contrat correspondra à la fin des saisies actuellement en retard (Agnès DARNOUX ne s'occupera pas du courant).

Il faut définir, dans le devis, les modalités de facturation, avec un solde à la fin des travaux.

14 – Ordre du Jour du Conseil d'Administration

Désignation administrateur pour le suivi du plan féminisation

Constitution d'un groupe travail sur évolution des statuts

Changement de banque





Fédération Française
de Spéléologie

Compte-rendu de la réunion de travail

Pôle développement / D.T.N.

Balma le 19 mai 2014

Présents : ALEXIS Eric (D.T.N.), FULCRAND Serge (C.T.N.), MULOT José (C.T.N.), ROZIER Fabrice (Administrateur chargé du pôle développement).

L'objectif de cette réunion de travail est de faire un point d'étape sur l'évolution du parcours jeunes et ainsi de définir les prochains axes de travail. Un point sur chaque composante du parcours jeunes est en premier lieu abordé.

AXE FAMILLE

Nous avons très peu avancé sur cet axe depuis la mise en œuvre du « parcours jeunes ». Afin de proposer quelque chose de concret rapidement nous nous arrêtons sur l'organisation d'un week-end famille que nous proposerons sur le calendrier des stages.

Les CTN travailleront au contenu de ce week-end le 10 juin lors de leurs journées de travail. Ce stage devra avoir une déclinaison spéléo et un autre canyon.

Une fois ce week-end réalisé nous bénéficierons ainsi d'un premier retour d'expérience pour travailler aux actions futures.

AXE ECOLE

Les E.D.S.C.

Mis à part les petits soucis liés à la mise en place du « bilan d'activité en ligne », Le processus d'attribution des aides fédérales aux EDSC fonctionne correctement. Le nombre d'EDSC actives sur une année demeure stable. La souplesse du système permet de palier aux baisses temporaires d'activité de certaines EDSC.

La mise en place d'une ligne budgétaire pour aider des projets « innovants » liés à l'accueil de nouveaux jeunes fédérés nous permet de suivre des actions novatrices susceptibles d'être généralisées.

Certaines écoles focalisent leurs actions sur les « primo-arrivants » au détriment des jeunes. Elles se substituent ainsi complètement aux clubs. Nous devons veiller à ce que ceci ne soit qu'anecdotique et ne devienne pas une tendance générale.

Beaucoup de cadres des EDSC interviennent professionnellement auprès des scolaires. Malgré cela, les passerelles entre le milieu scolaire et l'EDSC sont rares. Le CDS 07 parvient à créer ce lien. Il apparaît intéressant de suivre ce qui se passe dans le 07 et le cas échéant, donner des billes aux autres départements concernés.

Point noir du dispositif EDSC, nous ne parvenons pas aujourd'hui, malgré les quelques outils mis en place (facebook) et l'implication de salariés de la FFS, à développer une animation satisfaisante du réseau EDSC.

Il nous apparaît essentiel d'améliorer la visibilité des EDSC sur la page dédiée du site fédéral. Nous souhaiterions dans un premier temps proposer une présentation synthétique (si possible sur une carte « interactive ») des EDSC conventionnées par la Fédération.

EDUCATION NATIONALE

José fait un point sur les différentes actions menées en partenariat avec des établissements scolaires.

On sait par les C.T.F. que le nombre de journées scolaires est important mais ce sont surtout des activités ponctuelles qui ne s'intègrent pas dans des dispositifs de l'Éducation nationale.

Des actions plus structurées et durables sont ou ont été menées avec les académies de Grenoble, Montpellier et Toulouse.

- Académie de Toulouse - suivi de l'expédition « Ultima Patagonia 2014 »

- Académie de Grenoble : Isère Contrats éducatifs locaux du CG de l'Isère. Appel à projet pour les classes de cinquième : budget de 35 000 euros.
- Académie de Grenoble : Drôme, Lycée de Die Enseignement facultatif
- Académie de Grenoble : Ardèche section sportive scolaire au collège de Vallon Pont d'Arc
- Académie de Montpellier : Corrèze Lycée de Mende Suivi d'expédition dans le cadre des TPE et l'enseignement d'exploration
- Académie de Montpellier : Pyrénées Orientales Lycée de Céret Méthodes Pratiques Scientifiques



- Académie de Strasbourg : Suivi d'expédition et classe de découverte en primaire

José suit également un projet de classe de découverte spéléo avec une école de Strasbourg. Ce projet qui devrait se concrétiser en juin fait figure de « classe pilote » pour l'Éducation nationale. Nous pourrions nous servir de cette première expérience pour développer un « projet type de classe de découverte spéléo labélisée FFS »

AXE JEUNES

Les actions jeunes fonctionnent bien. Il est organisé deux week-ends jeunes « CoJ » par an. Il y a quelques années, ces week-end étaient fréquentés par des plus de 26 ans qui profitaient de ces organisations « clés en main ». Ce problème a été géré, et les camps ont à présent retrouvés leurs objectifs. L'accompagnement assuré par Serge permet la bonne réalisation de ses objectifs.

Les équipes d'organisation tournent et jusqu'à présent, les jeunes ont toujours réussi à trouver les cadres dont ils avaient besoin.

Les organisateurs des camps acceptent aujourd'hui l'accueil des jeunes mineurs si ils sont accompagnés par un adulte qui gère ce qui à trait à la vie quotidienne du camp.

Un vrai camp d'exploration « jeunes » est organisé par Languedoc Roussillon et le CDS 34 cet été sur la Pierre Saint Martin et Judicaël Arnaud est prêt à ouvrir son camp d'été sur le Vercors.

Concernant l'organisation d'une expédition jeune par olympiade, cela semble difficile. Les jeunes ne sont pas demandeur de ce type d'action car :

- Ils ont du mal à se projeter dans un projet « lointain »
- Ils n'ont pas forcément envie de partir sur une expédition de jeunes mais préfère profiter d'équipes matures et expérimentées
- Une équipe d'expédition se constitue plus sur des critères d'affinité que sur des critères d'âge.

Il nous semble plus judicieux de réfléchir à l'organisation de camps d'exploration sur des massifs français ou proches et si nous souhaitons favoriser l'accès des jeunes aux expéditions, développer un dispositif d'aide financière du type « label jeunes ».

VIE DANS LES CLUBS

Les clubs « accueillant ».



Si nous considérons au sein de la fédération que le club doit demeurer la cellule de base de notre organisation, celle qui doit accueillir, initier et former les pratiquants. Si nous pensons que c'est le club qui permettra à chaque licencié de vivre son parcours de spéléo « FFS » Il paraît indispensable de ne pas focaliser toute notre attention sur les EDSC mais de soutenir aussi les actions des clubs qui assument complètement leur rôle en accueillant des jeunes. Afin de développer des actions pertinentes en direction des clubs « accueillant », il est indispensable que nous puissions identifier quels sont ces clubs accueillants. Actuellement à partir du logiciel fédéral nous pouvons simplement trier les clubs qui déclarent faire de l'initiation. Ceci est insuffisant à notre sens pour identifier un club accueillant.

Il nous paraît donc nécessaire de dresser une typologie des clubs sur la manière dont ils sont accueillants envers les jeunes :

- A partir de quel âge ils accueillent les jeunes et sous quelles conditions
- Le club a-t-il mis en place un dispositif d'équipement des jeunes (prêt de matériel, location/vente...)
- Le club établi-t-il un programme
- Comment sont organisés les cycles de découverte et de formation.
- ...

Après discussions nous nous mettons d'accord sur quatre questions auxquelles le club devrait répondre au moment de son inscription sur le futur logiciel « aven 2 ». Une « non réponse » à ces questions est bloquante :

- 1 – Le club accueil des jeunes : à partir de XX ans non
- 2 – Le club prête le matériel dans un premier temps : oui non
- 3 – Le club propose annuellement au moins 1 cycle d'apprentissage : oui non
- 4 – Le club gère le trajet jusqu'au lieu de pratique : oui non

Les réponses à ses questions engendreront une liste des clubs accueillants. Ses informations devront apparaître sur la carte des clubs du site internet.

EXPLO ET PETITS SPORTIFS et DOCUMENTS

José regrette de ne pas disposer d'un lot de certains documents qui démontrent la qualité du travail réalisé par la FFS, à donner à ses interlocuteurs. Il pense notamment au manuel technique de l'EFS, aux petits sportifs, aux jeux explo ou maintenant à la plaquette développement durable....

Pour les documents « payants » deux solutions peuvent être envisagées :



- La fédération dote les CTF d'un lot
- Si ce n'est pas jouable d'un point de vue gestion, le pôle « achète » un lot de ces documents à la fédération.

ANIMATION ET COORDINATION DU POLE DEVELOPPEMENT

Il est indispensable aujourd'hui de constituer une équipe si nous souhaitons que le « pôle développement » monte en puissance. Fabrice est moins disponible donc moins réactif et un peu seul.

Il est urgent, pour le développement de la fédération de trouver des soutiens motivés et disponibles.

PROJET DE THEME DE CONGRES « DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION VERS LE PUBLIC JEUNES »

Nous évoquons l'idée de proposer aux organisateurs du prochain congrès fédéral le thème du développement « jeunes » de la fédération.

Ce thème serait développé sous forme de communication, débat et table ronde qui pourrait s'organiser autour du plan suivant :

1/ Introduction par la présentation de la politique de développement de la fédération dans le cadre du projet fédéral 2012-2016.

2/ Présentation du cadre législatif et réglementaire

3/ Communications : présentation d'expériences

- Une ou deux EDSC
- Plusieurs projets scolaires
- Un projet famille
- Camps jeunes

Les interventions de personnes extérieures à la FFS devront être envisagées – Éducation nationale, Conseil Général, etc.

4/ Conclusion : synthèse des débats

Nous devons nous rapprocher des organisateurs des prochains congrès pour leur présenter notre proposition.

AVIS SUR LE PROJET DE NIVEAU (type étoile ESF) de l'EFS/SNPSC

Nous sommes d'accord sur le principe et rappelons Qu'il y avait un refus en bloc de mettre en place des niveaux avec médailles au moment du renouvellement du pass.

1 -D'accord pour garder une progression en plusieurs niveaux.



2 – D'accord mais si on garde les 5 niveaux du pass organisés sur les 3 thématiques : Technique – Sécurité – Environnement.

3 – Il faut créer un support matérialisé.

4 – Seuls les « pros » labellisés FFS pourront utiliser et vendre le support correspondant au niveau qui devra être acheté par le client.

5 – Le référentiel doit être fédéral. Il faut repartir du pass en dissociant la partie informative du référentiel des niveaux.6 – Il faut rester sur une logique transversale. Le Pass est un document utilisable par les EDSC, le milieu scolaire, les « pros » et il peut servir de prérequis aux formations dispensées par l'EFS et l'EFC.



Stage famille

Objectifs :

Rassembler des familles pour pouvoir pratiquer ensemble. Leur permettre :

- de partager une passion, une activité au sein de la famille,
- de transmettre cette passion,
- de vivre la même aventure quel que soit son niveau,
- de se retrouver durant les temps familiaux.

L'objectif général étant l'accession à l'autonomie pour tous les pratiquants.

Durée :

Le stage devra durer entre 4 et 6 jours. Pas plus.

Contraintes à intégrer au projet :

Prendre en compte :

- Les attentes de la cellule familiale, en termes de logistique, de niveau de pratique, d'organisation de la journée, de modalités de pratique, etc...
- Les différences physiques : morphologie, âge, capacités physiques, poids, etc...
- Les différences de compétences techniques,
- Les différences de perception des milieux, des activités, du risque,

Choix des sites de spéléologie et/ou de canyonisme:

- L'esthétique du site et des paysages devra être un critère important.
- Tenir compte de l'impact des conditions du milieu sur l'individu :
- Les difficultés seront facultatives ou adaptables par des choix techniques (spéléo ; étroitures non sélectives ou facultatives ; canyon : marmite évitable par un guidé)
- Il faut éviter les sites laborieux, les « plan galère ».
- Dans les progressions verticales, il devra être possible de mettre en place des équipements multiples.

Moyens matériels :

- Fournir à chacun un équipement personnel adapté (taille, confort, protection) et performant (éclairage, chaleur, progression verticale...)
- Le matériel collectif sera différencié suivant le poids des pratiquants (corde de 8 à 10mm).

Hébergement :

Privilégier les hébergements qui permettent, si besoin, de regrouper la famille après la journée de pratique.

Encadrement :

1 cadre pour quatre maximums.

Utiliser et valoriser les compétences des membres du groupe.

Programme :

Alterner les temps de pratique familiale et les temps de pratique par groupes de niveau.

Démarche pédagogique :

Se référer au document accueil des mineurs.